BUSSAC Info

BUSSAC SUR CHARENTE

N°108 - Sept. • Oct. • Nov. • Déc. 2010



Toute l'équipe de Bussac Info vous souhaite une belle et heureuse année 2011

ASSISTANCE ADMINISTRATIVE
Tous Travaux de Secrétariat

Nathaly PERON
Pour particuliers, étudiants,
PME, artisans, associations...
06 72 10 20 77
www.assistante-administrative.com

CAFE - BAR

Thierry MONGET
Jeux vidéos Flipper Baby foot
Vente de cartes de pêche
Fermé le lundi ouverture 8h15
05 46 93 65 70

COACHING - COMMUNICATION
RELATIONS HUMAINES

Mme HAZART BRILAC
175 Route du Val de Charente
05 46 74 52 96 ou 06 03 03 61 12
ou 09 75 33 69 61
cohesioncoach@orange.fr

COIFFURE MIXTE

Françoise PLANET
148 Route du Val de Charente
05 46 74 26 62
avec ou sans rendez-vous.

C S P
Chauffage Sanitaire Pelletreau

Sur mesure Chauffage, Solaire,
Pompe à chaleur, Climatisation.
Tous sanitaires
CSP17100@gmail.com
06 60 32 21 42

ENTREPRISE DE PEINTURE

David MARQUISAUD
11 Chemin de la Grand'Porte
05 46 92 06 65

ELECTRICITE

Stéphane GABRIAULT
38 Chemin de Choisy
05 46 97 84 46 ou 06 70 01 02 72
Fax 05 46 74 23 85
sgabriault@gmail.fr

ELECTRICITE

SARL Michel SARDAIN
25 Chemin des Deaux
05 46 93 26 53

FABIENNE COUTURE RETOUCHE

34 Chemin des Judets
06 17 59 63 01
Mardi-Mercredi et Jeudi
de 9h à 19h
Lundi et Vendredi sur RDV

FOREVER LIVING PRODUCTS
La Santé au naturel

Jacky et Lucette PAGE
Distributeurs agréés
06 61 98 86 28
06 04 02 25 15

FROMAGERIE FINE

Sandrine et Régis MOREAU
35 Chemin des Motillons
05 46 74 53 38
sandrefrom@aol.com

FROMAGERIE JACQUES

Marchés de Saintes
Saint Jean et Jonzac
Plateaux sur commande
05 46 74 09 57
06 87 83 64 91

GARAGE - STATION SERVICE

Dominique PEROCHAIN
Réparation mécanique
toutes marques
155 Route du Val de Charente
05 46 74 41 12

INFIRMIER LIBERAL

Thierry THIBAUDEAU
34 Chemin des Grands Champs
05 46 93 44 00

INFIRMIERE

Patricia MARKO
1 Allée des Chaumes
05 46 93 98 79

SOMMAIRE

BUSSAC INFO **BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION**

N° 108 **Septembre-Octobre-Novembre-Décembre 2010**

Responsable de la publication : Christophe Dourthe

Rédacteur en chef : Françoise Durand

Comité de rédaction :
C. Dourthe - F.Durand - J.Luc Marchais - D. Puberi
C. Chatelier - J.Barbot - M.C Allinand - M. Ferreirc

ISSN : 0776 6 2246

Imprimé par : Imprimerie Etoile Delavaud

En couverture : Eglise Notre de Dame de Bussac, Saules de la Grand-Porte, Port Berteau

Au dos :Ecole Gustave Courbet, château, rétable et tableau de l'Assomption, bordure de Charente à la Grave, les moutons du Paviot, sentier des trois moulins, fontaine des Guilloteaux, moulin de Rochefollet

• Page 2 Petites annonces - Dates à retenir
• Page 3 Editorial

Informations municipales

• Page 4 Conseil municipal du 16/11/2010
• Page 5 Conseil municipal du 13/12/2010

Informations locales

• Page 7 Etat civil
• Page 8 Informations CDC
• Page 9 Ca s'est passé à Bussac
• Page 12 Nouvelles de la bibliohèque
Vie paroissiale
• Page 13 Le point sur les travaux
• Page 16 CCAS

Pages centrales couleur

• Page 24 Nouvelles de l'école

Associations
Foyer rural
• Page 27 Mot du Président

• Page 28 Activités des sections
• Page 28 Activités des sections

• Page 34 **Fiesta loca**

MAIRIE DE BUSSAC - SUR - CHARENTE
139, route du Val de Charente - 17 100 Bussac sur Charente
Tél 05 46 93 11 11 **Fax** 05 46 93 92 32 **E mail** mairie@bussac-sur-charente.fr
Ouverture au public : Le lundi 09h00 à 12h00 et 17h00 à 18h00
Du mardi au vendredi 14h00 à 18h00

DATES A RETENIR …

➢FEVRIER
03 : Don du sang
05 : Loto section jumelage
26 et 27 : Fête du timbre, exposition
➢MARS
05 : Bal folk du foyer rural
12 : Repas dansant section expression rythmique
➢AVRIL
02 : Repas dansant section jumelage
08 : Réunion publique de bilan municipal (20h30)
09 : Concert église audition cordes entrée libre 18 H
10 : Bourse à l'enfance de Fiesta Loca
➢MAI
28 : Randonnée semi nocturne

PETITES ANNONCES



DON DU SANG A BUSSAC

JEUDI 3 FEVRIER 2011
DE 16H à 19H30
SALLE MUNICIPALE

Cherche heures de ménage ou heures d'aide à domicile pour enfants ou personnes âgées
Tel : 06.24.74.69.23

A louer mobil home St Denis d'Oléron
Tel: 05 46 93 54 09 ou Port: 06 64 74 35 50

RECUPERATION D'ESSAIMS

M . ROSSIGNOL Marc

20 rue du petit loubet 17800 Rouffiac

06 29 55 54 91

COIN INTERNET



ADSL à Bussac

Toutes les informations pour connaître l'état de la couverture internet de notre commune, les zones éligibles à l'ADSL, les opérateurs disponibles :

N° Azur : 0810170017

www.17-numerique.fr

Trouvez toutes les infos de la CDC du pays santon sur:
www.cc-pays-santon.fr
Trouvez toutes les infos du conseil général sur :
www.cg17.fr
Trouvez toutes les infos sur le site Natura 2000 et les espèces qu'il héberge.
http://pc70valcharente.natura2000.fr/

A VENDRE
GRANGE + HANGAR

SUR TERRAIN D'ENVIRON 600 m2

CENTRE BOURG DE BUSSAC

Se renseigner en mairie

Donne orgue Bontompi
Tel: 05 46 93 54 09 ou Port: 06 64 74 35 50

Cherche heures de ménage, repassage, tonte ou baby sitting
Paiement CESU accepté
Tel : 06 37 16 94 25

PLACE DES CHAUMES



PIZZA FLAMME (PIZZA AU FEU DE BOIS) : *Le jeudi de 17 à 20 heures*
Programme à retirer au camion. Passez vos commandes au 06 09 81 78 77

Editorial

En ce début d'année, permettez moi de vous offrir, au nom des élus du Conseil municipal et en mon nom, nos vœux de bonne et heureuse année 2011 !

Qu'elle vous apporte toutes les satisfactions que vous espérez, pour vous et vos proches....

2011 sera l'occasion de fêter les trente ans du jumelage avec nos amis d'Oron la ville ; les festivités sont annoncées pour la première semaine du mois d'août, chaque Bussacais intéressé peut rejoindre le comité de jumelage au sein du foyer rural, il sera le bienvenu !

La vie politique locale va évoluer car la Loi portant la réforme des collectivités territoriales prévoit des changements importants.

Ainsi les électeurs choisiront eux-mêmes, lors de la prochaine échéance en 2014, les élus du conseil municipal et ceux du conseil communautaire ; la liste des candidats aux élections municipales devra indiquer clairement les candidats destinés à siéger aussi au conseil de la Communauté de communes

C'est une modification très importante qui renforce la démocratie directe car les représentants de la commune étaient jusqu'à maintenant élus par les conseillers municipaux....

Mais la représentation des communes est modifiée par cette nouvelle Loi qui tient mieux compte de la population que représente l'élu : notre commune aura au moins un représentant, alors que nous sommes deux en ce moment à siéger au conseil de la Communauté de communes du pays santon....

Si vous êtes intéressé par ce sujet, je vous invite à vous rendre sur le site du gouvernement, du Ministère de l'intérieur, de l'Assemblée nationale ou du Sénat.

Nous en reparlerons lors de la réunion du bilan de mandat prévu le 8 avril à 20 heures 30 à la salle municipale à laquelle je vous convie déjà en vous demandant de retenir la date....

Bonne et heureuse année 2011 à tous !

Christophe Dourthe

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 NOVEMBRE 2010

Le Maire ouvre la séance et informe le Conseil municipal que Mme JUDET et ses enfants adressent leurs remerciements au Conseil municipal pour son témoignage de sympathie lors des obsèques de M. Michel JUDET. Il informe également du départ à la retraite au 31/12/2010 de M. AUSSOLEIL, Trésorier Principal. Le Maire le remercie de tous les services accomplis et de son aide.

1- Travaux en investissement.

Le Maire informe le Conseil municipal que les travaux liés à la pose de panneaux photovoltaïques ont entraîné des travaux supplémentaires : réfection du faîtage du toit, travaux d'isolation, mise aux normes de la VMC ainsi que le déplacement des cheminées et hottes de cuisine. Il propose de procéder au mandatement en investissement. Le Conseil municipal accepte cette proposition.

2- Travaux au Groupe scolaire : demande de subvention auprès du Conseil Général.

Le Maire rappelle au Conseil municipal que la pose de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école a entraîné des travaux qu'il n'était pas prévu de réaliser cette année : (réfection du faîtage du toit, travaux d'isolation, mise aux normes de la VMC ainsi que le déplacement des cheminées et hottes de cuisine. Il propose au Conseil municipal de solliciter une aide financière auprès du Conseil Général. Le Conseil municipal accepte cette proposition et autorise le Maire à transmettre le dossier correspondant. Il présente les 3 devis pour un montant total HT de 12 054,86 €

3- Dissolution du Syndicat du Gros Roc : répartition de l'excédent financier.

Le Maire rappelle au Conseil municipal la dissolution du syndicat d'adduction d'eau du Gros Roc. Il fait savoir que notre Commune, dans le cadre de la répartition de l'excédent financier, est bénéficiaire de la somme de 5 876,30 €. Le Conseil municipal, suite à la dissolution du Syndicat du Gros Roc, accepte l'encaissement de cette somme. Il décide, vu les besoins de crédits en investissement, d'affecter cette somme en complément au compte 1068. Le Conseil municipal vote donc à l'unanimité la décision modificative suivante :

R.	C/1068	5 876,30 €
D.	C/21318	5 876,30 €

4- Prix de vente des tuiles du Groupe scolaire.

Le Maire informe le Conseil municipal que les tuiles se trouvant sur l'une des pentes du toit du Groupe scolaire ont dû être enlevées pour permettre la mise en place des panneaux photovoltaïques. Un administré a émis le souhait d'en acquérir une grosse quantité. Le Conseil municipal décide de les vendre 0,30 € pièce.

5- SDEER : convention travaux neufs.

Le Maire donne lecture de la convention établie par le SDEER relative à des travaux neufs d'éclairage public au lieu-dit "Les Grands Champs" (sur une voix récemment aménagée) dossier 073093. Le total de l'opération s'élève à 3 432,94 €. La part laissée à la charge de la Commune est de 1 716,47 € et sera remboursée en 5 annuités. Le Conseil municipal accepte cette proposition et autorise le Maire à signer la convention.

6- Tarifs de location de la Salle municipale et de la pièce de réchauffement applicables au 01/01/2011.

Le Maire rappelle au Conseil municipal qu'il avait été décidé lors d'une précédente réunion de réviser les tarifs de la salle municipale chaque année. Les élus du Conseil municipal proposent les tarifs suivants applicables à compter du 01/01/2011. Tarifs de location de la salle municipale :

* Associations Bussacaises : Foyer Rural, ACCA, Fiesta Loca et Boule Bussacaise : GRATUIT

* Particuliers Bussacais, Associations extérieures à but non lucratif et Autres types d'associations bussacaises dont le siège social est à Bussac :

	Journée	Week-end
Du 01/05 Au 30/09	82 €	127 €
Du 01/10 Au 30/04	109 €	157 €

* Particuliers extérieurs à la Commune

	Journée	Week-end
Du 01/05 Au 30/09	168 €	248 €
Du 01/10 Au 30/04	222 €	306 €

* Toutes associations à but lucratif ou groupe extérieur à la Commune

	Journée	Week-end
Du 01/05 Au 30/09	257 €	411 €
Du 01/10 Au 30/04	306 €	467 €

Location pour vin d'honneur :
Du 01/05 au 30/09 : 43 €
Du 01/10 au 30/04 : 54 €

Tarifs de location de la pièce de réchauffement :

	Du 01/10 Au 30/04		Du 01/05 Au 30/09	
	Bussacais	Extérieurs	Bussacais	Extérieurs
Matinée Soirée	32 €	53 €	26 €	46 €
Journée	42 €	74 €	36 €	66 €
Week-end	58 €	100 €	51 €	92 €

Les autres tarifs restent inchangés.

7- Subvention exceptionnelle au Foyer Rural.

Le Maire rappelle au Conseil municipal qu'il avait été convenu avec le Foyer Rural au moment où cette association a cédé gracieusement les locaux et les équipements de la pièce de réchauffement, que la Commune règlerait désormais les factures EDF et Eau destinées au fonctionnement du Foyer Rural. Or, la facture d'eau a , cette année encore été réglée par le Foyer Rural. Le Conseil municipal décide donc de lui allouer une subvention exceptionnelle et prévoit les crédits de la manière suivante :

C/6574 + 3 470 €
C/64168 - 3 470 €

8- Acquisition de terrains.

Dans le cadre des acquisition foncières nécessaires à l'implantation de la station d'épuration, il convient d'acquérir les parcelles cadastrées section AB n° 250-251-256 et 257 appartenant aux consorts RAVAND, en vue de les rétrocéder. Le coût sera de 0,50 € le m² plus une indemnité d'éviction que une superficie totale de 7 305m². Le Conseil municipal autorise le Maire à signer les documents y afférents.

9- Prime du Personnel

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que depuis quelques années une prime de fin d'année est allouée au personnel communal. Le Maire propose une augmentation de 1% de la prime par rapport à 2009. Les agents CNRACL soumis à la fois au 1% solidarité et à la RAFPT percevront un montant brut de 913,00 € pour un temps plein, les agents CNRACL soumis uniquement à la RAFPT un montant brut de 904,00 € pour un temps plein et les agents IRCANTEC un montant brut de 854,00 € pour un temps plein. Le Conseil municipal accepte ces propositions. Un tableau indiquant les montants bruts de la prime attribuée à chaque agent est annexé à la présente délibération.

10- N.B.I : versement du rappel aux agents.

Le Maire rappelle au Conseil municipal que certains agents peuvent bénéficier de la NBI (Nouvelle Bonification Indiciaire) et ce depuis le 01/08/2006. Sachant qu'elle est instituée à compter du 01/11/2010. Il propose au Conseil municipal de procéder au versement du rappel qui leur est dû pour la période du 01/11/2006 au 31/10/2010. Suit le détail par agent (montants exprimés en brut)

Mme ALLINAND Marie-Claude
Secrétaire de Mairie 3 100,74 €
Mme FERREIRA Maria
Adjoint Administratif 2ème Classe 2 912,72 €
M. BENOIT Bruno
Adjoint Technique 2ème Classe 1 990,92 €
Mme FOUQUET Liliane
Adjoint Technique 2ème Classe 1 580,14 €
M. MOUSSET Christian
Adjoint Technique 2ème Classe 1 622,11 €
M. PASQUIER Stéphane
Adjoint Technique 2ème Classe 2 192,36 €

Afin de financer cette dépense M. le Maire propose d'étaler le versement sur 3 exercices budgétaires, soit 1/3 en décembre 2010, 1/3 en mars 2011 et 1/3 en mars 2012. Le Conseil municipal accepte cette proposition.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DECEMBRE 2010

1- Décisions modificatives.

➢ *Travaux en régie.*

Le Maire informe le Conseil municipal qu'il y a lieu de prévoir l'inscription de crédits suite à la réalisation de travaux en régie effectués durant l'année 2010. Il propose l'inscription des crédits de la manière suivante :

D	C/60628	+ 10 038,70 €
R	C/722-042	+ 10 038,70 €
D	C/2151-199	- 10 038,70 €
D	C/2151-040	+ 10 038,70 €

Le Conseil municipal accepte cette proposition

➢ *S.D.E.E.R : Opération d'ordre*

Le Maire informe le Conseil municipal qu'il y a lieu, pour l'opération d'ordre budgétaire liée aux travaux d'enfouissement des réseaux pour la tranche " Les Motillons-La Sablière " réalisés par le S.D.E.E.R, de procéder à l'écriture suivante :

D	C/21534-041	66 228,72 €
R	C/16876-041	66 228,72 €

Le Conseil municipal accepte cette proposition

➢ *Vote de crédits lié à la Chaufferie.*

Le Maire informe le Conseil municipal qu'au moment du vote du B.P 2010, le montant exact des travaux liés à la construction de la chaufferie n'était pas connu d'une manière précise, il convient donc de procéder au vote de crédits supplémentaires comme suit :

D	C/238-196	+ 12 000 €
R	C/1323	+ 12 000 €

Le Conseil municipal accepte cette proposition

➢ *Opération d'ordre liée à la Chaufferie*

Le Maire informe le Conseil municipal qu'il convient de régulariser les écritures d'ordre liées à l'opération Chaufferie. Il propose donc de procéder de la manière suivante :

D	C/2313-041	14 658,62 €
R	C/238-041	11 387,63 €
R	C/1323-041	3 270,99 €

Le Conseil municipal accepte cette proposition.

➢ *Vote de crédits supplémentaires pour les travaux sur les bâtiments communaux*

Le Maire informe le Conseil municipal que des travaux plus importants que ceux initialement prévus

lors du vote du B.P doivent être réalisés sur les bâtiments communaux. Il convient donc d'utiliser les crédits qui figurent aux "dépenses imprévus" en section de fonctionnement ainsi que la subvention perçue au titre de la DGE et d'inscrire les crédits de la manière suivante :

D	C/022	- 20 646 €
R	C/021	+ 20 646 €
D	C/023	+ 20 646 €
D	C/21318-200	+ 26 046 €
R	C/1341	+ 5 400 €

Le Conseil municipal accepte cette proposition

➢ *Vote de crédits supplémentaires lié à l'extension du réseau France-Telecom*

Le Maire informe le Conseil municipal que suite à la construction récente de pavillons, il y a lieu d'assurer l'extension du réseau France-Telecom. Afin de pouvoir financer cette dépense non prévue jusqu'alors, il propose d'inscrire les crédits nouveaux de la manière suivante :

R	C/1341	+ 6 000 €
D	C/2151-199	+ 6 000 €

Le Conseil municipal accepte cette proposition

➢ *Cotisation au Syndicat des Eaux*

Le Maire informe le Conseil municipal que suite à la dissolution du Syndicat du Gros Roc, la Commune se doit de verser une cotisation au Syndicat des Eaux pour la compétence Eau Potable. Afin de prévoir les crédits nécessaires à ce premier versement, il propose la décision modificative suivante :

C/6554	+ 150 €
C/6531	- 150 €

Le Conseil municipal accepte cette proposition

2- Déclaration d'adhésion à la charte Natura 2000.

Le Maire propose au Conseil municipal de Le Maire informe le Conseil municipal de l'existence d'une charte Natura 2000 et de la possibilité pour la commune d'y adhérer. Il rappelle qu'une partie du territoire de la commune est inscrit dans le périmètre de Natura 2000. Il donne connaissance de la fiche A5 « sensibilisation et valorisation du patrimoine naturel remarquable » qui a pour but de sensibiliser les habitants et les usagers au caractère remarquable et fragile de cet espace et des espèces qu'il héberge encore et de contribuer à une meilleure préservation du site et de la fiche A6 «entretien des bords de routes et de chemins» qui a pour but de pratiquer un entretien de ces espaces en prenant en compte la préservation des espèces qui y vivent. Le Conseil municipal souhaitant sensibiliser les habitants et les usagers au caractère remarquable et fragile de la faune et de la flore prend acte des termes de la dite convention et autorise le Maire à signer les documents d'engagement de la commune à cette charte.

3- Coût de l'adhésion à la bibliothèque municipale à compter du 01/01/2011.

Le Maire rappelle au Conseil municipal les tarifs d'adhésion appliqués à la bibliothèque municipale jusqu'à ce jour. Il propose au Conseil municipal d'accorder la gratuité à tous les étudiants quel que soit leur âge et de fixer le tarif d'adhésion à 5,00 € à compter du 01/01/2011 pour les autres adhérents. Le Conseil municipal accepte cette proposition.



Cérémonie des vœux de la municipalité

Le personnel de l'école, les enseignants, les bénévoles du CCAS, des associations et de la bibliothèque sans oublier Liliane notre cuisinière préférée, avaient répondu « présent » à l'invitation du maire et du Conseil municipal.

Le Maire a profité de cette occasion pour les remercier tous de leur compétence, leur dévouement et de leur disponibilité.

Cette année les nouveaux habitants arrivés sur Bussac en 2010 avaient été conviés, la mairie prenant ainsi le relais du foyer rural pour cette invitation.

Les entreprises bussacaises ayant participé à la réalisation du plan guide de la commune avaient également été invitées.

Alain Destreguil, nouveau président du foyer rural a également pris la parole pour rappeler le rôle et les diverses activités du foyer rural.

Un bon moment de convivialité qui a permis a chacun de faire connaissance ou de se retrouver.



ETAT CIVIL



Naissances :

Bussac-info est heureux de saluer la venue de :

- Clélia HARLY née le 26 septembre 2010, fille de M. et Mme HARLY Christophe
- Kellya GRELLIER-- GENTY née le 24 octobre 2010, fille de Mme GRELLIER Aurélie et M. GENTY
- Liana BIBARD née le 7 janvier 2011, fille de Mme GAÏARDO Charlotte et de M. BIBARD Julien

Décès :

Bussac-info présente ses plus sincères condoléances aux familles de :
- Mme RATEAU Gisèle née RENAUD décédée le 18 octobre 2010 à Bussac sur Charente
- M. GUILLAUD Roland décédé le 25 novembre 2010 à Saintes
- Mme GIRARD Lucienne née VINET décédée le 18 janvier 2011 à Saintes

LE RECENSEMENT DES L'AGE DE 16 ANS

Depuis la suspension du service national, le recensement est obligatoire et universel. Il concerne garçons et filles dès l'âge de 16 ans, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale.
L'attestation de recensement délivrée est obligatoire pour toute inscription aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité de l'Etat.
Après la journée d'appel de préparation à la défense (J.A.P.D), en principe l'année suivant le recensement, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JAPD, également obligatoire à toute inscription.
Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.
Vous pouvez prendre contact auprès de nos services soit par :

Mel :	bapd-bsn-poi@dsn.sga.defense.gouv.fr
Tél :	05.49.00.24.12
Fax :	05.49.00.24.50
Courrier :	Bureau du Service National de Poitiers Quartier Aboville BP 647 86023 POITIERS CEDEX



INFO CDC ...

Distribution des calendriers de collecte

Le nouveau calendrier de collecte, indiquant les jours de ramassage des déchets pour l'année 2011, a été distribué entre le 1er et le 15 décembre. Il sera adressé par courrier sous enveloppe à tous les habitants du Pays Santon. Si toutefois vous ne l'aviez pas reçu, merci de contacter la Communauté de Communes du Pays Santon au 05.46.93.41.50 ou sur info@cc-pays-santon.fr pour le signaler.

Fermeture de la déchetterie de Brassaud

En raison de travaux engagés sur le site, la déchetterie de Brassaud, située 1 rue des Sables à Chermignac, est fermée à depuis le 1er octobre 2010. La distribution gratuite de compost est également interrompue. Seul le dépôt de déchets verts est accepté en semaine (fermé le samedi), pendant toute la durée du chantier.

La Communauté de Communes du Pays Santon invite la population à utiliser les trois autres déchetteries du territoire :

Déchetterie Nord

Rue de Taillebourg
à Saintes

A compter du 1er octobre

ouverte
du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 18h

Déchetterie Ouest

ZA des Côteaux
à Saintes

A compter du 1er octobre
ouverte
du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 18h

Déchetterie artisanale

Ecosite – ZA Les Charriers
à Saintes

ouverte

de 8h à 13h et de 16h à 18h
du lundi au vendredi.

Fermée les samedis, dimanches et jours fériés

Les personnes souhaitant obtenir des renseignements complémentaires peuvent contacter le service environnement de la Communauté de Communes au 05.46.98.07.19.

Demandez votre composteur gratuit !

Vous souhaitez composter vos déchets à domicile ? La Communauté de Communes du Pays Santon vous accompagne en vous fournissant gratuitement un composteur.
Pour inciter à la pratique du compostage domestique, la Communauté de Communes du Pays Santon fournit gratuitement des composteurs à la population. Pour les récupérer, il suffit de se rendre aux permanences hebdomadaires du maître composteur qui ont lieu le :

- **mercredi de 13h30 à 17h**
- **vendredi de 13h30 à 17h**

Pour en savoir plus : contactez Mathilde Colombier au 05.46.98.07.1

CA S'EST PASSÉ À BUSSAC ...

Un 11 Novembre bien arrosé !!!

Il n'y a pas eu que le repas des anciens qui fut bien arrosé ce jour là !
Tous les bussacais qui avaient fait le déplacement de la mairie jusqu'au cimetière pour aller honorer les leurs, morts à la guerre pour notre liberté actuelle, avaient bien fait de faire suivre le parapluie...
Rien ne devait dépasser sous peine d'être trempé !!!

Mais, ne reculant pas devant les intempéries : le froid , le vent, la pluie ...avec des Bussacais héroïques...(bon, là d'accord, j'en rajoute un peu....) :

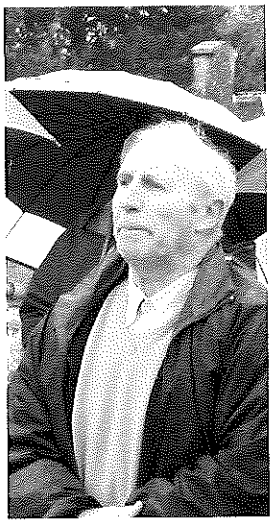
Le défilé s'est fait...



L'orchestre a joué...



JeanDaniaud a parlé...



Les enfants ont récité...



Et tout le monde est bien vite rentré se sécher !!!

Bussac sur Charente, commune retenue en Charente Maritime pour accueillir la fête du timbre

L'AMICALE PHILATELIQUE SAINTAISE ET CARTOPHILE de SAINTES
Organise à la salle des Fêtes les 26 et 27 Février 2011, pour la Charente Maritime,

« La FETE DU TIMBRE ».

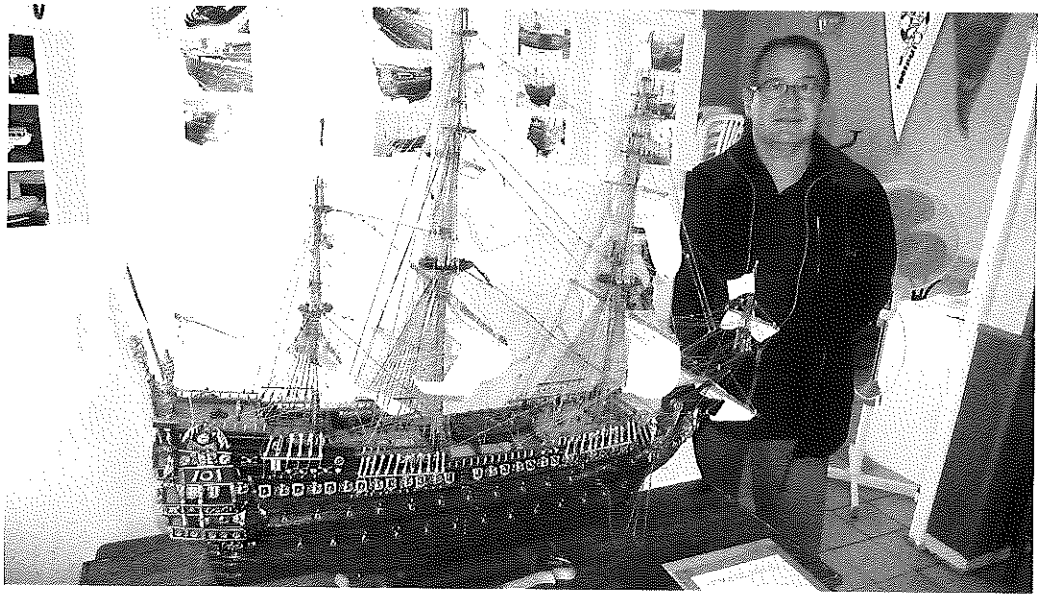
Au programme :
-Exposition philatélique et cartophile compétitive
-Mise en vente des nouveaux timbres sortant pour l'occasion
-Bureau temporaire de la Poste avec cachet spécial
-Animations diverses autour du thème retenu cette année : La Terre (nourricière)

Les habitants de la commune (et les autres) retrouveront le temps du week-end, un bureau de poste, ce qu'ils n'ont plus connu depuis le début des années 80.

Le Président Jean-Pierre MAURET
(ancien de la route de Beauchail)

Exposition de maquettes au bar de Thierry Monget.

Gérard et Jean-Luc ont présenté des maquettes d'avions et de bateaux au bar de chez Thierry samedi 15 janvier. C'était surtout une présentation de savoir faire, de passion et de connaissances historiques ou se rejoignent les rêves, les voyages et l'imaginaire.
Les avions; Le Blériot XI du type traversée de la Manche; le DAUNTLESS de l'aéronavale américaine, ainsi que le SPITFIRE anglais avaient belle allure.
Le majestueux vaisseau du règne de Lois XIV (LE SOLEIL ROYAL), majestueux avec ses 104 canons, longueur de 1,10m et son imposante voilure.



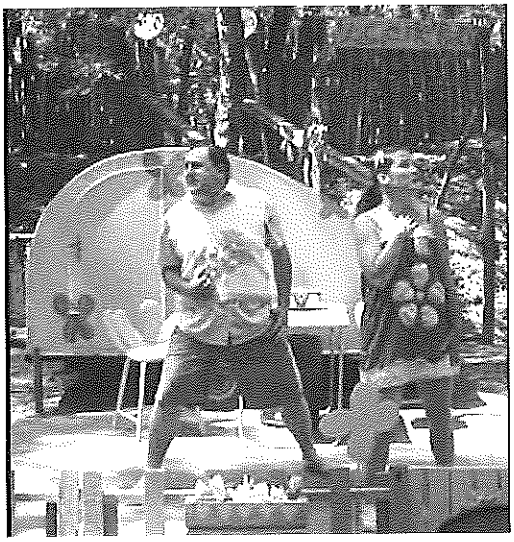
Ci-dessus celle construite par Gérard PASTUREL, commencée en mars 2007 et terminée en novembre 2010, soit 42 mois de travail....et de patience !!!
Longueur : 1102mm, hauteur: 960mm, largeur coque : 210mm et vergue : 440mm.
Echelle 1/77



Un Bussacais à l'honneur

Bruno Soulet : histoire d'un artiste

Originaire de la commune du Douhet où il passe toute son enfance, Bruno fréquente l'école de Bussac où il rencontre celui qui va lui faire découvrir le théâtre : son instituteur Mr Guiter. Cette nouvelle passion va devenir le moteur de sa vie.
Quelques années plus tard, alors en BTS électronique, il crée sa 1ère association au lycée Palissy et à 19 ans Bruno joue son 1er spectacle de rue. En même temps, papa d'un petit Sébastien, il travaille un peu à l'épicerie de Bussac chez Mr Menaud, histoire de gagner quelques sous pour assurer son rôle de chef de famille.



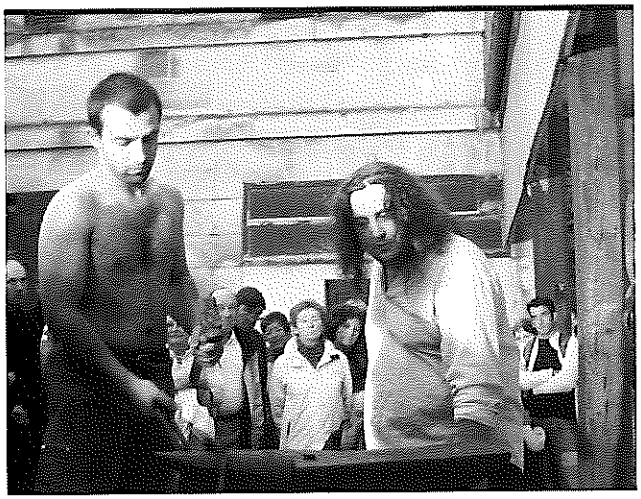
L'électronique c'est bien mais le spectacle il préfère ; toujours avec le soutien de sa famille il va se consacrer entièrement à sa passion et ne plus la quitter pour notre plus grand bonheur.
Après un passage à l'association La Baraka à St Eutrope, la ville de Saintes lui confie en 1995 la gestion du service animation ; puis création de l'association Le Coyote qui deviendra Le Coyote Minute pour des raisons administratives...

Nous avons eu la joie de l'accueillir à Bussac avec toute sa troupe pour la représentation de l'Extraordinaire Voyage, où avec humour nous sommes entrés dans l'univers de Jules Verne.

Cet artiste hyperactif ne cesse avec ses amis de nous entraîner dans sa folie douce, avec toujours une note de poésie, de tendresse, en donnant toutefois une vision du monde et des choses par l'autre bout de la lorgnette. Que ce soit dans ses spectacles de rue (SDF : Sans Destination Finale, où avec Bibiche il parcourt les routes et leur amour parcourt les saisons. Petit tableau humoristique du quotidien) ou en salle (Comment Devenir Parfait en 3 Jours où Bruno nous livre une fable sur l'image de soi et du regard des autres), il aime le contact avec le public. Comme ses personnages il est authentique, humble et « il sait jusqu'où ne pas aller... ».



En partenariat entre autre avec l'Atelier du Patrimoine, la Saintonge Romane, le Conseil Général il assure des interventions pour des évènements et des festivals : vous le voyez à Saintes, St George de Didonne, Montemboeuf, etc dans les Oreilles en Eventail, 35 heures à la Fenêtre, les Noctambulations, Humour et Eau Salée, l'Imprévu. Rien ne l'arrête, il peut être tour à tour directeur artistique, comédien, magicien, marionnettiste, régisseur, technicien : bref, un homme passionné et boulimique de la vie.



Des projets, bien sûr ! avec notamment le festival Arc en Ciel « Dire le Monde » en contact direct et avec la complicité du public pour écrire et présenter une pièce de théâtre ; un projet culturel à monter avec les élèves de Bac Pro du lycée horticole (printemps des poètes) ; un spectacle de marionnettes, un travail avec le Conservatoire de Saintes pour 2011-2012.
Chapeau l'artiste, quelle énergie !...

Laissons le poursuivre son talentueux chemin artistique ; peut-être reviendra t-il à Bussac installer ses décors et nous faire rêver le temps d'un spectacle de son imagination !...

Des Nouvelles de la Bibliothèque...

Adresse : 1 Chemin de Grand Village (en face du secrétariat de la mairie)
C'est une bibliothèque municipale
Horaires d'ouverture au public : tous les mercredis et vendredis de 16h30 à 19 heures
Horaires d'ouverture à l'école : tous les mardis de 14h à 16h30 et vendredis de 15h à 16h30
Téléphone : 05 46 97 18 14
Inscriptions : Gratuité à tous les étudiants (quelque soit l'âge) et 5 euros pour les autres personnes

Une année se termine, une autre commence.
Comme chaque début d'année nous allons prendre de bonnes résolutions.Alors pourquoi pas celle de venir s'inscrire à la bibliothèque.Vous y trouverez tout un choix de bandes dessinées, documentaires, romans, policiers, magazines, nouvelles, biographies. L'inscription est de 5 euros par an pour un adulte, gratuite pour les scolaires, les jours d'ouverture le mercredi et le vendredi de 16h30 à 19h.







Toute l'équipe vous présente ses meilleurs vœux pour 2011

La bibliothèque est toujours mise en valeur grâce aux bénévoles, qui aiment vous accueillir dans un endroit le plus chaleureux possible. C'est à chaque fois une belle réussite et nous les remercions pour leur dévouement.

La vie paroissiale

Nous voici déjà en 2011 ! Et, encore une fois, le comité de rédaction nous ouvre agréablement ses colonnes. Quelques informations complémentaires sont ici délivrées à nos lecteurs.
Le conseil pastoral souhaite une bonne et heureuse année 2011 aux Bussacaises et Bussacais qui peuvent venir nombreux le quatrième samedi des mois impairs à 18h à l'heure d'hiver et 18h30 à l'heure d'été dans notre belle église.
Notre église, c'est aussi l'un des joyaux de notre commune, et nous savons pouvoir compter sur notre Conseil municipal et notre communauté pour continuer à l'entretenir et l'embellir. Une allée goudronnée a été créée à la porte latérale de l'église. Elle permettra d'éviter d'introduire de la boue les jours de pluie.
La crèche, mise en place pour Noël, sera toujours exposée pendant le mois de janvier. On peut la visiter sur demande auprès de Jackie Pouponnot (05 46 97 65 08).

(Pour la communauté, Pierre-Philippe Feyzeau)

Le point sur les travaux ...



Les travaux d'entretien de la voirie communale se sont déroulés comme prévu au début de l'automne.
Le goudronnage de l'impasse de la Combes des Chaumes et du chemin de chez Réal à la Rétorie a été réalisé par le Syndicat départemental de la voirie.
La Municipalité a lancé la procédure nécessaire au classement de ces deux chemins en voies communales. Ce changement de statut permet d'une part d'augmenter le linéaire des voies communales servant de base à certaines dotations, et d'autre part à faire passer ces chemins du domaine privé communal au domaine public.
Un programme d'entretien par point à temps automatique a également eu lieu sur l'ensemble des chemins de la commune. Les crédits consacrés à cette opération étaient de 8000 euros.



Les fortes pluies de novembre suivi du gel durant plusieurs jours en décembre ont mis à mal certains tronçons de notre voirie. Les travaux de remise en état se poursuivront en 2011.
Le parking situé devant les commerces se dégrade également. Une réfection du revêtement est envisagée.
Les fossés de la route de Beauchail ont été curés et reprofilés. Il en a été de même dans la partie haute du chemin du Grand village, où les travaux de construction de la chaufferie les avaient quelque peu dégradés.

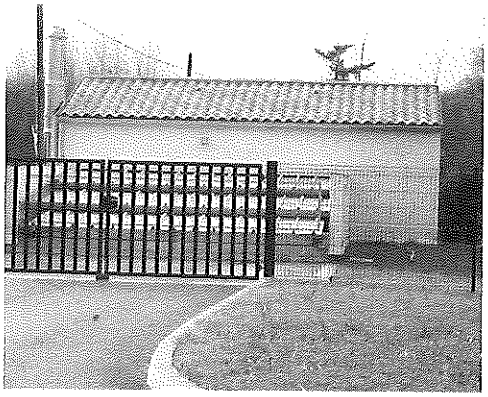
Sécurité routière

Les conclusions de l'étude menée sur la route départementale 114 dans la traversée de notre agglomération devraient nous être remis dans le courant du premier trimestre. Cela permettra d'envisager des solutions pour l'amélioration de la sécurité.



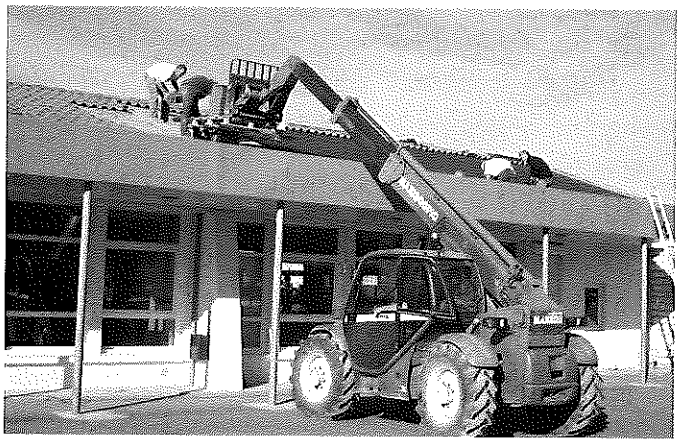
Un radar mobile a été installé en différents points de la commune, sur les voies communales. L'analyse des relevés de vitesse montre qu'il est encore utile de mettre en garde une minorité de conducteurs sur le non respect des limitations, même si la majorité des comportements sont satisfaisants.
Les chutes de neige du début du mois de décembre ont perturbé la circulation en début de matinée sur la RD 114. Les employés communaux ont fait de leur mieux ce jour là pour venir en aide aux automobilistes bloqués en direction de Saintes. Quelques sorties de route sans gravité ont été constatées.

Chaufferie bois :



La mise en service de la chaufferie s'est effectuée comme prévu fin octobre après une période de réglage et d'essais.
Les livraisons de bois par l'entreprise Bruneteau se déroulent à un rythme régulier. La proximité de la scierie apporte une grande souplesse et permet de répondre dans les meilleurs délais aux besoins.
Les deux premiers mois de fonctionnement ont demandé un certain nombre de réglages de l'installation qui est pilotée par un système informatique complexe.

Panneaux solaires



Les travaux de mise en place des panneaux solaires sur l'école ont débuté durant les vacances de Toussaint.
La commune a opté pour une location de la toiture de l'école à une entreprise spécialisée. Celle-ci assure la pose, l'installation du matériel et la vente de l'électricité produite. Le contrat signé avec la commune a une durée de 20 ans. A l'issue de cette période, la commune récupèrera l'installation et pourra vendre l'électricité à son compte.
Au total, 300 m2 de panneaux seront installés.
Les garanties en termes d'incidences sur les utilisateurs de l'école et pour l'intervention éventuelle des secours ont été prises.

Assainissement collectif

Le projet de mise en place d'un assainissement collectif sur la commune de Bussac sur Charente va entrer dans une nouvelle phase.
L'étude de zonage et le secteur d'implantation de la station d'épuration sont définis depuis un certain temps.
Depuis la fin de l'année 2010, l'accord de tous les propriétaires des terrains concernés a été obtenu.
Le Syndicat des eaux et la commune vont s'employer à finaliser les acquisitions foncières dans les semaines à venir.
Des études plus poussées seront ensuite lancées par l'entreprise SOCAMA qui sera également chargée de la maîtrise d'œuvre de l'opération.
A chaque étape de ce projet la population sera informée. Une enquête publique sera lancée et des réunions publiques seront organisées.
Nous vous invitons à suivre ce projet important qui va transformer notre commune dans les années à venir. Des travaux importants seront lancés. Le raccordement de l'installation de nombreux Bussacais au système permettra d'améliorer l'hygiène et la salubrité pûbliques.

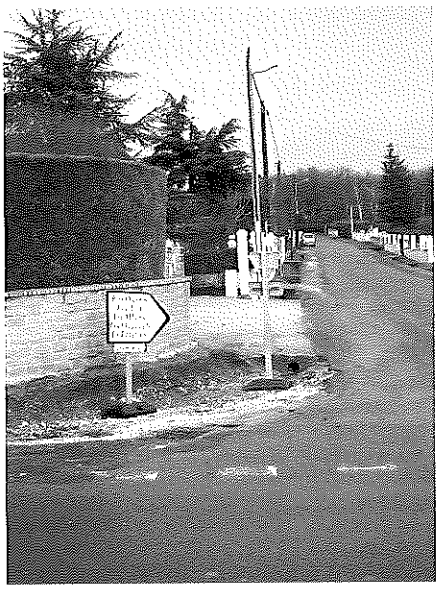
Espaces verts :



Un massif devrait être mis en place en bas de la route de Beauchail afin d'embellir ce carrefour.
La taille habituelle des arbres a débuté début janvier.

Eclairage public

Les éclairages de Noël ont été rangés jusqu'à l'hiver prochain. Il conviendra sans doute de renouveler en partie notre collection qui commence à vieillir et qui a de plus en plus de difficultés à faire concurrence aux communes voisines et même à certains particuliers.
Mais dans une période où les économies d'énergie sont indispensables, nous resterons modestes dans nos futurs achats.
Les dossiers d'étude d'enfouissement des réseaux dans le secteur des Bacheliers et dans celui de Beauchail sont terminés pour la partie raccordement des riverains et éclairage public. Les habitants concernés ont reçu les documents
L'étude pour la partie France-télécom va suivre.
La commune lancera vraisemblablement la réalisation des travaux dans le courant de l'année en cours.



D'autres études ont été lancées.
Elles concernent la mise en place d'un point d'éclairage au niveau du passage piéton situé près des Mailleaux. Ce passage piéton est dangereux car il a la particularité d'être situé hors agglomération. Les véhicules y passent donc souvent à une vitesse élevée. La mise en place d'un éclairage particulier devrait permettre d'en améliorer la sécurité.

Un système d'éclairage différencié du parking de la salle municipale est à l'étude. En effet depuis l'extinction de l'éclairage public la nuit, les utilisateurs de la salle sont dans le noir pour accéder à leurs véhicules. Les choses devraient rentrer dans l'ordre prochainement.
Enfin, de nouveaux points d'éclairage public devraient être installés dans différents secteurs de la commune pour améliorer la sécurité des usagers.



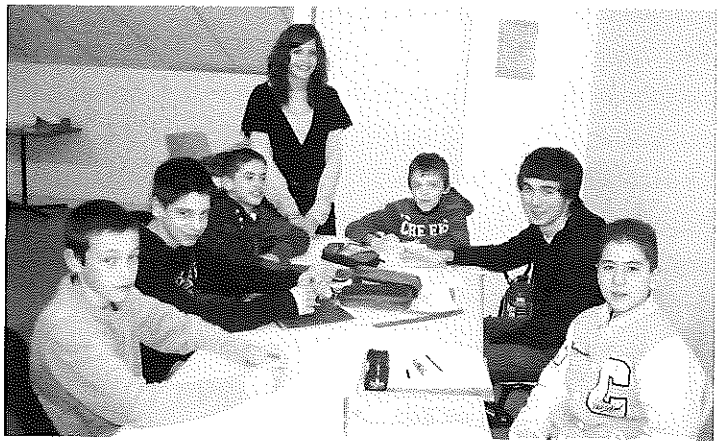
C C A S ...

Rappel des permanences de l'assistante sociale dans notre secteur :

Mairie de Bussac : 2 ème mardi du mois le matin
Mairie de Fontcouverte : 2ème mardi du mois l'après-midi
Mairie de St Vaize : 4ème mardi du mois le matin
Délégation territoriale (annexe du Conseil général) : 3ème mardi du mois le matin

Nous vous informons que la liste des assistantes maternelles est consultable en mairie

L'aide aux devoirs



L'aide aux devoirs a repris. Elle est assurée cette année par Océane SANTOVECCHIO et Pierre CISTAC chaque mardi et jeudi soir de 17h45 à 19h15.
8 collégiens Bussacais profitent ainsi de l'aide de leurs aînés pour la réalisation de leurs devoirs, soulageant ainsi les parents de ce dur labeur !!

Repas des Aînés

Le 11 Novembre les membres bénévoles du CCAS et les membres du Conseil Municipal ont accueilli les aînés de notre commune pour leur offrir une journée festive
Comme chaque année Liliane avait préparé la soupe et Guillaume Jacques avait offert le fromage. Sébastien Paillé du restaurant « La route romaine »à Ecoyeux assurait la confection du repas et Mathieu le tour de chant et le bal.

Le doyen **de cette journée** était Gustave Braud (82 ans) et la doyenne Héliette Misbert (88 ans) . Ils ont été applaudis et sont repartis l'œil gourmand, la boite de chocolats sous le bras !
Un aperçu de la journée, en couleur, se trouve dans les pages centrales.



Huguette et Joëlle, 2 des membres bénévoles du CCAS

Nos doyens mis à l'honneur…



Les cuistos de La Route Romaine



Noël blanc…

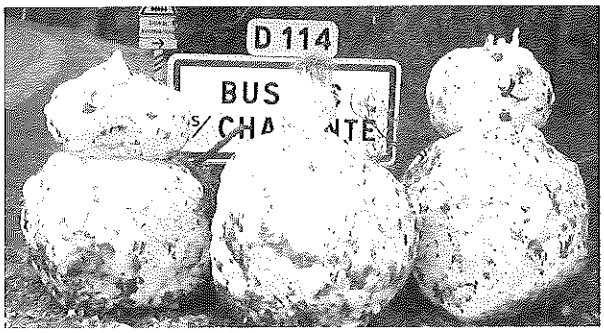
Cette année, la distribution des colis de fin d'année à nos aînéss, fut une mission à « haut risque » pour les membres du CCAS et du Conseil Municipal :

Effectuer le chargement des colis sans glisser…



Sillonner la commune sans déraper…





Et tout ça, sous l'œil goguenard de 3 nouveaux Bussacais …..gelés !!!

Attention on nous a signalé certains bocaux défectueux dans les colis. Merci d'appeler la mairie si vous avez été concerné.

Messagerie Bussacaise - Flash Info-

Dans une démarche de développement durable, mais aussi d'économies pour la commune, nous vous invitons à adresser en mairie, si vous le souhaitez, votre adresse e-mail pour que nous puissions vous envoyer les informations figurant sur les « Flash Info « » ou tout autre renseignement sur la vie locale.

Cet envoi massif par mail ne se fera que si nous avons un nombre suffisant d'adresses e mail enregistrées et nous nous engageons à respecter la confidentialité.

Envoyez juste un mail en mairie avec le message suivant « j'accepte que la mairie utilise mon adresse email pour l'envoi d'informations locales et municipales. »(+ Nom prénom)

mairie@bussac-sur-charente.com

Il n'y a pas d'âge.....



Merci





Pour cette journée











.....pour s'amuser..... !!!



11 Novembre 2010
Le CCAS a offert le traditionnel repas dansant à nos anciens…

Apparemment la journée est appréciée car l'ouverture des portes est très attendue…









Pendant le repas chacun a pu apprécier le tour de chant de Mathieu, de grande qualité.

Pour une bonne digestion, rien ne vaut la piste de danse..

Aimer quelqu'un, c'est accepter...

Noces d'Or chez Mme et Mr CASTILLON

Le 13 novembre 2010, Janine et Joseph ont fêté entourés de leur famille et de leurs amis 50 ans de vie commune.
Nous sommes allés les rencontrer afin de leur présenter au nom de la municipalité et du CCAS toutes nos félicitations.

Janine, née en Gironde, est arrivée à Saintes en 1943. Joseph quant à lui, d'origine Landaise, s'est installé en Charente Maritime après quelques années sur la Côte Basque où il débute sa carrière militaire. Il est nommé à Rochefort puis à la base de Paban à Saintes. Il devient alors par ses connaissances d'ajusteur instructeur à l'école des apprentis.
C'est au cours du mariage d'amis respectifs qu'ils se sont rencontrés, appréciés, fréquentés et unis à leur tour le jeudi 10 novembre 1960.
Au début de leur mariage ils habitent les Gonds où Janine devenue institutrice, commence par des remplacements de ci de là dans de nombreuses communes avoisinantes. C'est Joseph qui l'accompagne sur sa moto dans tous ses déplacements jusqu'au moment où elle viendra définitivement déposer son cartable à l'école de Bussac en 1963. Ils demeurent alors dans le petit logement attenant à la mairie. La famille s'agrandit peu à peu avec une, deux, trois, quatre filles. Il leur faut vite trouver une solution car une seule chambre pour ce petit monde devient rapidement invivable. En 1973, ils emménagent route de Beauchail pour abriter leur belle famille.



Pendant toutes ces années de vie active, ils n'ont cessé d'être entourés de jeunes (peut-être avez vous été un de leurs élèves !...) et tout naturellement lorsque la retraite arrive, ils continuent en s'occupant à chaque vacance scolaire de leur quatre petits enfants.



D'autres activités comblent leurs journées : le jumelage et la pétanque avec le Foyer Rural (Janine en sera même la présidente), la famille, le jardinage passion de Joseph et les voyages pour Janine (Joseph préfère aux grands espaces son jardin et la tranquillité de sa commune).

Nous avons été ravis de partager ces souvenirs, heureux de constater que 50 ans de mariage n'ont pas entamé leur joie de vivre, leur gentillesse, l'intérêt qu'ils portent sur le monde et le petit côté taquin qui les anime.
Merci à vous deux pour cette belle image de bonheur ; bonne et longue continuation.

... de vieillir ensemble (Albert Camus)

Noces d'Or chez Mme et Mr COURTIN



Nous avons eu le plaisir de rencontrer Monsieur et Madame Courtin pour leur remettre un petit présent de la part du CCAS à l'occasion de leur anniversaire de mariage.
La date était dépassée depuis plusieurs semaines. Il faut dire que l'emploi du temps de ces retraités très actifs est chargé.
Monsieur et Madame Courtin sont installés à Bussac depuis le mois de juin 1969. C'est par l'intermédiaire de notre maire honoraire, Guy Chapuis, qu'ils ont découvert la commune et qu'ils ont pu y acquérir une parcelle.

A cette époque, la route de Beauchail ne ressemblait pas à ce qu'elle est aujourd'hui, elle ne comptait que 3 maisons.
Madame Courtin est originaire de Saint Crépin près de Tonnay Boutonne. Monsieur, lui, est né à Anthony, dans les Hauts de Seine avant de rejoindre Saint Denis du Pin puis Tonnay Boutonne.
C'est à au bal, ou plus exactement à la frairie qu'ils se sont rencontrés.
Et puis un long service militaire les a obligés à patienter avant de se marier le 17 septembre 1960.
Ils se sont installés à Niort avant d'arriver à Saintes puis à Bussac.
Trois enfants, deux filles et un garçon sont venus animer la maison. C'était l'époque où la route de Beauchail, à elle seule, remplissait une classe de l'école. Leurs enfants et leurs deux petites filles vivent dans la région.
Monsieur Courtin a exercé la profession de représentant de commerce. Il a ainsi sillonné les routes de France pour plusieurs sociétés, dont Brossard, le célèbre fabricant de biscuits, au volant d'une rutilante 403 que ses collègues de la concurrence lui enviaient. Ce conducteur hors pair totalise la bagatelle de plus de 2 millions 300 kilomètres au compteur.
Madame Courtin pour sa part est entrée dans la vie active lorsque ses enfants ont été élevés. Elle a travaillé et terminé sa carrière au collège Agrippa d'Aubigné.
On sent que ces jeunes retraités ouverts sur le monde ne s'ennuient pas une seconde. Entre la gymnastique, la marche, le jumelage avec le Foyer rural, le jardin, la maison, les amis, les voyages, les semaines sont bien remplies.

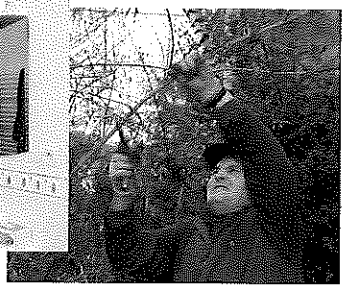
Nous leur souhaitons de garder longtemps cette énergie, cette gentillesse et la complicité qui les unit.

AIDER 17
Fabricant de temps libre

Besoin d'aide au quotidien ?

... des services à domicile

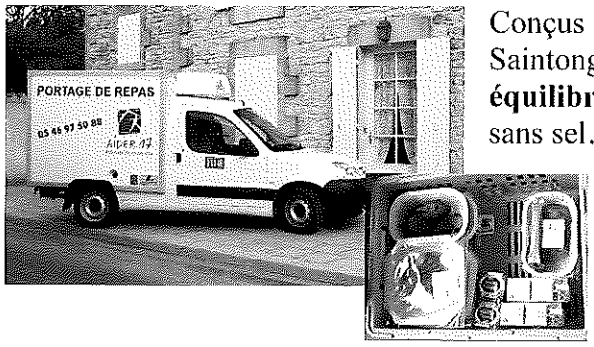




L'association AIDER 17 propose des **services à domicile qui simplifient la vie** de tous, familles, actifs et personnes âgées. Ayant l'agrément qualité, elle peut intervenir auprès des moins de 3 ans et des plus de 60 ans.
Travaux ménagers, garde d'enfants à domicile, petit jardinage, aide et accompagnement aux personnes âgées... n'ont pas de secret pour les salariés compétents et sérieux d'AIDER 17. Ces **services sont 100% flexibles**. En faisant appel à AIDER 17 de manière occasionnelle ou régulière, il y a toujours quelqu'un pour vous aider.

... des repas équilibrés pour les personnes âgées

1960 repas livrés à Bussac sur Charente en 2010



Conçus par l'unité centrale de restauration du centre hospitalier de Saintonge et établis par des diététiciennes, **les repas sont variés et équilibrés** et respectent les éventuels régimes alimentaires (diabète, sans sel...).

Les repas sont livrés, froids et prêts à être réchauffés, du lundi au vendredi, pour une **consommation 7 jours / 7.**
Possibilité de **commander selon vos besoins**, une ou plusieurs fois par semaine.

Exemples de menus :
Midi : Potage de légumes ; céleri niçois ; filet de poisson Duxelle ; macaronis au basilic ; cantal ; entremet du jour ; ananas au sirop
Soir : Potage de légumes, omelette aux fines herbes ; biscuit

A NOTER :
Tous ces services ouvrent droit à un **avantage fiscal de 50%** du montant des dépenses engagées, sous certaines conditions.
Des aides financières existent (renseignez vous auprès de votre mairie ou de votre caisse de retraite).

N'hésitez pas à **demander un devis**, il est **gratuit et sans engagement** de votre part.

05 46 97 50 88 - www.aider17.com
1 Bd Vladimir, Fief Montlouis - 17100 SAINTES
ou dans votre agence Groupe MSA Saintonge Romane

Transport à la demande

Taxi Mouettes





A partir du mois de janvier 2011, le réseau de transport départemental des Mouettes s'étoffe avec l'arrivée d'un nouveau service : le Taxi Mouettes.

Ce transport à la demande vous permettra de vous rendre certains jours dans le chef lieu de votre canton pour faire votre marché, accéder aux permanences locales des services publics ou voir des amis.

Pour la première année de fonctionnement, vous pourrez vous rendre à Saintes plusieurs fois par semaine depuis votre commune.

Vous pourrez réserver le service en appelant jusqu'à 16h la veille de votre déplacement, le 0 811 36 17 17 et un taxi viendra vous chercher et vous déposer à votre domicile (tarif 2,20€, le trajet).

Détail du fonctionnement du service :

SAINTES

ARRIVÉE **9h00** ⇨ Arrivée à Saintes (Arrêt Boule)

DÉPART **11h20** ⇨ Départ de Saintes (vers votre domicile)

12h30 ⇨ Départ de Saintes (vers votre domicile)

SAINTES

ARRIVÉE **9h00** ⇨ Arrivée à Saintes (Rue de l'Alma / Cours National / Fief de Montlouis / Marché St Pallais)

DÉPART **11h00** ⇨ Départ de Saintes (vers votre domicile)

12h30 ⇨ Départ de Saintes (vers votre domicile)

SAINTES

ARRIVÉE **9h00** ⇨ Arrivée à Saintes (Rue de l'Alma / Cours National / Fief de Montlouis / Marché St Pierre)

DÉPART **11h00** ⇨ Départ de Saintes (vers votre domicile)

⚠ La rotation du mardi ne dessert que l'arrêt Boule. Correspondance avec la ligne 3 du Réseau Urbain BUSS. Les communes de Bussac-sur-Charente et de Fontcouverte ne sont pas concernées.

Nouvelles de l'école...

Conseil d'école du 5 novembre 2010

Effectifs de rentrée (4 septembre 2010) :

	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	**Total**
Mme Le Moullec	11	15							**26**
Mr Aubin			13	9					**22**
Mme Nosenzo				9	10				**19**
Mme Geneau						15	7		**22**
Mr Charrier							6	17	**23**
Total									**112**

.prévision pour la rentrée 2011 : 108 élèves

Présentations – équipe pédagogique :

Mr Charrier, directeur et enseignant en CM1-CM2, est déchargé tous les jeudis par Mr Laurent Deban.Mme Geneau Virginie enseigne dans la classe de CE2 et CM1. Elle est remplacée tous les vendredis par Mme Deshoux.

L'équipe du RASED :

L'équipe est composée de 3 personnes qui ont pour fonction d'aider les enfants qui présentent de grandes difficultés scolaires.

Mme Josse, psychologue, peut être contactée directement par les parents le souhaitant au 05.49.93.56.92.

Bilan des élections des délégués des parents d'élèves de l'école :

44,8 % des familles ont voté.

73 votants ont voté pour la liste proposée (168 électeurs inscrits).

Il y a eu 4 bulletins blancs ou nuls.

Ont été élus 5 titulaires et 5 suppléants :

Titulaires	Suppléants
Mme Faveau, Sandrine	Mr Doreau Frédéric
Mme Navarro Anne	Mme Bruneteau Laëtitia
Mme Douhaud Emmanuelle	Mme Hazart-Brillac Marie-Claire
Mme Lavaud Carole	Mr Demonet,Christophe
Mme Bourable Sabrina	Mme Saulnier Anne Laure

Le projet d'école

Il a été validé par l'inspectrice.

- **Améliorer les résultats des élèves** :
- **Réduire l'échec scolaire - Poursuite des actions spécifiques :**
- **Aide personnalisée :** Changement d'horaire de 12h15 à 12h45

Règlement intérieur

Projets pédagogiques

-BCD : la fréquentation et les emprunts ont repris à la bibliothèque.

-Natation scolaire

-Théâtre au Gallia

- Projets en construction

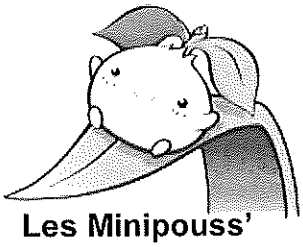
Budget – coopérative scolaire

Budget – crédit municipal

Base élève

Sécurité et hygiène

Accueil périscolaire...



Les Minipouss'

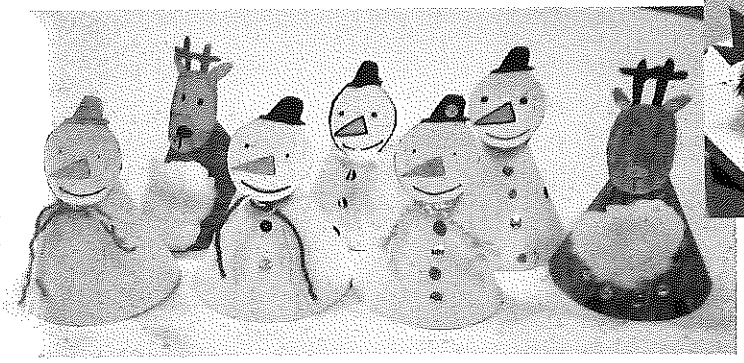
<u>Horaires d'accueil</u> : 7H30-9H00 et 16H45- 19h00 les lundis, mardis, jeudis et vendredis (calendrier scolaire)
<u>Personnel</u> : D. Hutier Responsable, S. Allamargot animatrice, C. Thibaut ATSEM
N° Tél : 05.46.97.11.89
<u>Objectifs pédagogiques</u> : développer l'écoute, le respect des autres, la solidarité, l'autonomie, l'esprit d'initiative, le sens critique, la créativité, l'imaginaire, responsabiliser l'enfant et lui permettre de découvrir et tester ses capacités.

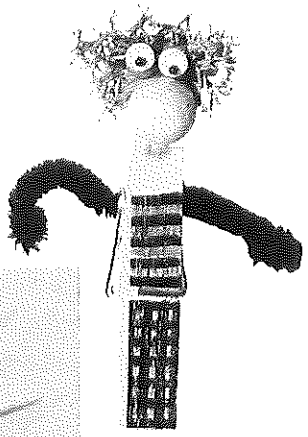
Le mot des enfants :

On ne s'ennuie pas à l'accueil périscolaire des Minipouss'. On y fait plein d'activités avec les intervenants CDC, Sylvie, Delphine...
On s'amuse, on rit, on se défoule sur des jeux musicaux. On adore décorer la cantine et ce qu'on aime surtout c'est pouvoir exposer nos activités terminées. On s'est bien amusé à décorer le sapin de noël, les fenêtres...
Les ateliers thématiques périscolaires sont très intéressants on a pu découvrir l'accrogym, la sculpture sur bois, le tir à l'arc.
Les prochains ateliers prévus (de janvier à avril) seront l'atelier BD et l'atelier broderie japonaise.
Le goûter a changé et nous pouvons déguster un bon chocolat au lait chaud une fois par semaine avec des tartines de pain beurré. C'est trop bon..

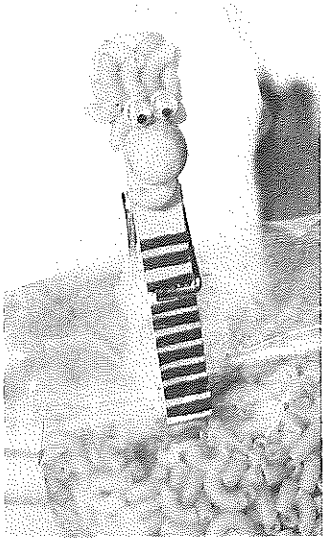


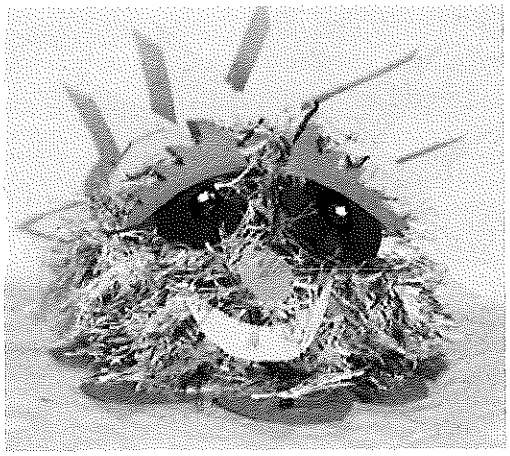
Quelques réalisations de fin d'année

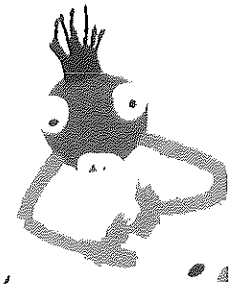




Projet début 2011 : animation en folie avec comme principal objectif prendre du plaisir à créer des personnages amusants :
- Les pinces à linge en folie,
- Les pompons farfelus,
- Les Clowns,
- Les Rigolos,
- Les gremlins rigolos,
- Les pieuvres en laine.

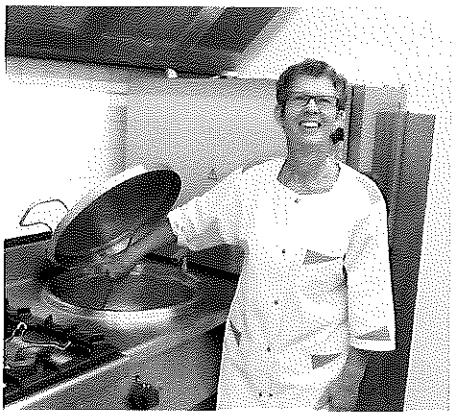






La recette de Liliane

Daube aux pruneaux (4 personnes)



- 800 g de bœuf en morceaux
- 3 carottes coupées en rondelles
- 1 douzaine de pruneaux
- ¼ zeste d'orange
- 3 oignons émincés
- 1 verre Armagnac
- sel, poivre

Pour la marinade : 1 jus d'orange + 1 tranche d'orange, baies de genièvre, clous de girofle, noix muscade, thym, persil, sel, poivre, vin rouge corsé (30 à 40 cl).

Faire mariner les morceaux de bœuf 24 heures dans les ingrédients de la marinade (le vin rouge doit couvrir la viande).
Faire revenir les oignons avec les carottes coupées en rondelles. Saler et poivrer.
Mettre à revenir les morceaux de viande dans une autre poêle, bien les saisir.
Mijoter 5 à 10 minutes dans les 2 poêles.
Mettre le contenu des 2 poêles dans une cocotte, ajouter le jus de la marinade sans les légumes ainsi que des pruneaux trempés dans de l'Armagnac avec le jus et ¼ de zeste d'orange.
Couvrir et laisser cuire 1 heure 30.

Avis de la diététicienne...

Un p'tit pineau en apéro, un ou deux verres de vin au cours du repas, une flûte de champagne pour fêter la nouvelle année et un doigt de cognac pour accompagner le café ! Oui, oui, c'est vous !
Toutes ces boissons contiennent de l'alcool en plus ou moins forte quantité. Savez-vous combien vous en avez consommé?

En général, plus une boisson est forte en alcool, plus sa consommation ordinaire est réduite : on ne boit pas la même quantité de cidre que de cognac !
Le degré d'une boisson signifie le nombre de millilitres d'alcool pour 100 ml de cette boisson. Et 1 ml d'alcool pèse 0.8 gr

Par exemple :
- un bon verre (50ml) de pineau à 20°, apporte 10 ml d'alcool (=8 gr)
- une flûte (100 à 120ml) de champagne à 12° apporte 12 à 14 ml d'alcool (= 11.2 gr) .

Mais attention : un demi de bière (250 ml) à 5°, donc 12.5 ml (=10 gr) d'alcool soit une flûte de champagne !!

Dans les recettes de cuisine, l'alcool utilisé, s'évapore à la cuisson.
Les recommandations limitent la consommation à 20gr d'alcool pour les femmes et 30gr pour les hommes....Faites vos calculs !
Pssssit : vous avez oublié un petit verre de cidre avec la Galette des rois !!!!

www.alcoolservice.fr

Foyer Rural

Le mot du président du Foyer Rural

Suite à l'assemblée générale du 29 octobre 2010 qui a élu les membres du conseil d'administration, une réunion s'est tenue le 19 novembre 2010 où les nouveaux membres du bureau ont été élus :
Président : Alain Destreguil (Tél : 05.46.91.82.39).
Vice-Président : Jean Paul Lajoie
Secrétaire générale : Danielle Destreguil
Secrétaire adjointe : Annick Jourdain
Trésorier : Jacques Gauduchon
Trésorière adjointe : Josette Dupas
Commissaires : Serge Labbé, Claude Mongne

Etant président de la section football depuis quelques années, j'ai pu voir et apprécier tout le travail des bénévoles dans les différentes sections, aussi je souhaite aujourd'hui :

- continuer à les aider.
- organiser avec le maximum de personnes des manifestations où tous les adhérents seront invités à partager ces moments de rencontre.

J'en profite pour remercier tout le travail effectué durant les années de présidence de Jean Paul Lajoie.

Je vous souhaite à tous et à toutes une bonne et heureuse année 2011.

Le président, Alain Destreguil



Assemblée générale du 29 octobre 2010

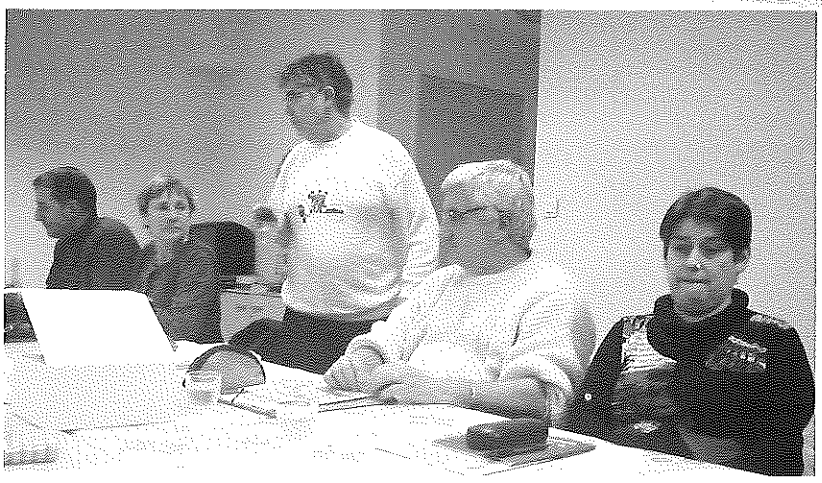
On écoute sagement le bilan de fin de saison et on suggère
Quelques nouvelles idées…







Première réunion de la nouvelle équipe du foyer rural :
Le ton est donné, tout le monde se met au travail dans la bonne humeur.



Bon courage à tous les bénévoles…



Le 07 janvier 2011, présentation des vœux par les membres du conseil d'administration à tous les adhérents du foyer rural.
Belle initiative qui a rassemblé plus d'une centaine de personnes.

La Ruche des Enfants Ti'Age : animée par les assistantes maternelles





La ruche des enfants TI AGE a organisé son 3ème marché de Noël le 28 novembre 2010.

Merci au père Noël d'avoir participer à cette journée, ainsi qu'aux exposants venus nombreux, nous leur disons à l'année prochaine



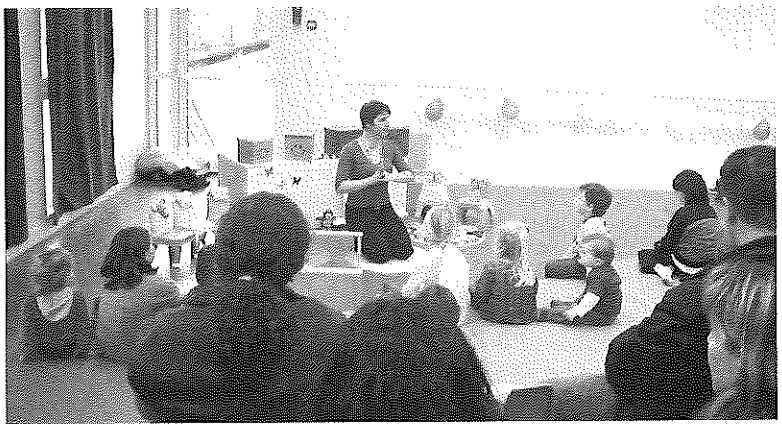


La journée nationale des assistantes maternelles a eu lieu le samedi 20 novembre 2010.

Les assistantes maternelles de Bussac et des communes avoisinantes se sont réunies.

Un spectacle a été organisé pour nos tout petits et un goûter a été offert pour clôturer cette journée.

Merci à tous et merci à Christine CHABOT pour sa prestation.



Changement au sein de la section :

Nouvelle présidente Mme Fatima CHARDAN et nouvelle trésorière Mme Mylène RONCERAY.

SECTION GYMNASTIQUE ET RANDONNEES PEDESTRES

- *Voyage des randonneurs à Orbey du 13 au 16 .12.2010*



La mise en route fut difficile mais nos randonneurs, en cette fin d'année 2010, ont abandonné la marche hebdomadaire pour les marchés, ceux de Noël en Alsace.
C'est donc à Orbey qu'une cinquantaine d'entre eux a passé un séjour trop rapide en pays Welch à 500 mètres d'altitude.
Nicolas, un jeune guide local d'une grande valeur, nous y a tant appris sur sa région au passé tumultueux, son architecture traditionnelle, son esprit particulier et ses us et coutumes.
Nous visitâmes donc Riquewhir aux maisons colorées, architecture typique d'inspiration Renaissance, nous y avons, comme le rôle de l'Oriel, observatoire de la maîtresse de maison, admiré ses remparts moyenâgeux ainsi que Kaiserslerg où naquit le Dr Schweitzer.
A Colmar, capitale historique de haute Alsace, quelle débauche de couleurs autour des magnifiques enseignes d'Hansi ainsi qu'à la Petite Venise et dans les illuminations des rues où se niche la plus petite maison, 12m² où on entre par la fenêtre grâce à une échelle.
Puis ce fut Strasbourg, l'apothéose qui s'est armée pour fêter Christkimdel, la dame blonde, car le père noël n'existe pas en Alsace. La neige inondait les dix marchés du centre historique, tous très beaux, animés et achalandés à la clientèle internationale. Tout y était, couleurs des décors, ambiance musicale, parfums des épices, des pâtisseries, des pains d'épices, du vin chaud, des marrons, un vrai régal ! Quelle finesse que la cathédrale et l'horloge astronomique. Quel beau quartier que la Petite France et ses maisons à colombages. Nous avons parcouru la place Kléber où un sapin monumental était dressé, le jardin des glaces, le village des enfants, admiré les crèches de plein air, la patinoire, visité les centaines de boutiques animant ces marchés illuminés dans une ambiance plus que festive et particulière qui nous restera en tête et dont on parlera longtemps sur les sentiers saintongeais.
Nous n'oublierons pas non plus la visite et dégustation de la cave de Katzenthal, la choucroute d'Orbey, l'excellent accueil du personnel de l'hôtel club le Beau Site.
A bientôt pour de nouvelles aventures.



- *Cours de gymnastique :*

C'est toujours dans un cadre dynamique et chaleureux qu'Eric Martinet et Janine Coste, donnent leurs cours de gym
le mardi et le vendredi de
18 h 45 à 19 h 45

- *Initiation secourisme*



Le 27 novembre 2010, une dizaine de personnes, gym et marche, ont pu participer à une initiation au 1er secours, organisée à titre bénévole, par Philippe Esvertit.
En effet, nous comptons une centaine de marcheurs et une quarantaine de gymnastes, il est donc important d'être formé aux 1ers secours.
C'est dans une ambiance fort sympathique, que Philippe, nous a transmis quelques gestes et donné des consignes à retenir. Merci Philippe…

La section souhaite à tous ses adhérents et à leurs familles, ainsi qu'à tous les Bussacais, une excellente année 2011

Section Remise en Forme



Les fêtes passées, c'est le moment de refaire attention à son corps…

Toujours dans la bonne humeur, vous serez accueillis le lundi et le mercredi de 18 heures à 20 heures.



Section Jeux de Société

Tous les jeudis, de 14 heures à 18 heures à la maison des associations.
Jeux divers pendant tout l'après midi mais avec pause obligatoire pour un petit goûter.

Contact auprès de Dorianne : 06.61.74.89.75

SECTION JUMELAGE

Oron-la-Ville Bussac s/Charente

Je commencerai ce petit mot en souhaitant à tous les Bussacais et Bussacaises une bonne et heureuse année 2011. Qu'elle vous apporte la joie et vous garde en bonne santé, vous et vos proches.
Et tous nos meilleurs vœux aussi à nos amis Oronais dont nous préparons la venue pour fêter avec eux l'anniversaire de nos 30 ans de jumelage.
Cet événement exceptionnel, ouvert à tous, jumelés ou non, fera la part belle à l'amitié et à la fête. Il se déroulera du 31 juillet au 6 août 2011, et célèbrera cette fraternité entre communes voulue il y a 30 ans par nos élus municipaux et associatifs.
Chacun est invité à participer, une heure, une journée ou toute la semaine, aux nombreuses manifestations organisées à cette occasion.
Vous trouverez, accompagnant ce bulletin municipal, une double page qui permettra aux nouveaux habitants de la commune de découvrir notre jumelage, et qui, je l'espère, rappelera aux habitués de nombreux bons souvenirs.

Toutes les générations représentées dans ce jumelage sont la base de sa longévité. Elles fabriquent ainsi depuis 30 ans des bons moments dans un climat de partage, de simplicité et de bonne humeur.
D'ailleurs, une surprise attend tous les Bussacais dans le prochain numéro du Bussac Info et je compte sur eux pour jouer le jeu.

En attendant, deux manifestations vont avoir lieu très prochainement, manifestations auxquelles je vous attends nombreux.

- **Tout d'abord notre LOTO du samedi 5 février, loto spécial alimentaire et cuisine, avec des bons d'achats, des paniers garnis, des jambons et plein d'autres surprises à gagner.**
- **Et notre soirée du mois d'avril, qui sera cette année un buffet dansant.**

En vous renouvelant tous mes meilleurs vœux, je vous dis à très bientôt.

La présidente, Corinne MONGET





Les Oronais nous font un petit salut amical lors de leur traditionnelle foire aux oignons de fin d'année.
La section jumelage de son côté leur prépare un séjour « aux petits oignons » pour l'été 2011.

SECTION BOULE BUSSACAISE

Voici un petit bilan de l'année 2010 au sein de la section de la Boule Bussacaise

En 2010, le club comptait 27 licenciés (6 féminines dont 1 benjamine et 21 masculins)
Le bureau s'est réuni 9 fois pour l'organisation des concours et des différentes activités.
2 concours officiels ont été organisés (1 en doublette le 24 Avril réunissant 37 doublettes et 1 en triplette mixte le 26 Juin avec seulement 10 triplettes)
6 concours ouverts à tous ont été organisés avec une participation très variable allant de 10 équipes à 20 équipes.
En Janvier, les licenciés se sont retrouvés autour de la traditionnelle galette des rois.
Le club a participé de nouveau aux Animations Vacances pour les vacances de Pâques et de la Toussaint.
Expérience sympathique qui permet de faire découvrir la pétanque aux jeunes de la commune.
Le bureau s'est retrouvé en Avril pour entretenir le terrain (rajout de gravier dans sa plus grande partie)
Le 10 juillet a eu lieu le méchoui (place d'Oron la ville) réunissant environ 80 convives.
Sortie en juillet à Coulon (Deux Sèvres) pour une rencontre amicale avec le club de Bressuire.
La saison sportive s'est terminée en octobre pour les licenciés du club par le tête à tête annuel suivi du repas de fin d'année.
Le 6 novembre 2010, c'est environ 220 passionnés de LOTO qui se sont retrouvés dans la salle municipale de Bussac.
Très belle soirée avec de nombreux lots, animée comme depuis plusieurs années par Mr Castillon.
Merci à tous et à l'année prochaine.
Réservez déjà votre soirée pour 2011.



<u>Dates à retenir pour 2011</u>
Concours officiels: Le 9 Avril 2011 en doublette et le 9 Juillet 2011 en triplette mixte
Le 3 Juillet 2011: MECHOUI
Le 5 Novembre 2011: LOTO



Venez vous aussi découvrir les joies de la pétanque, n'hésitez pas à venir nous voir le mercredi après midi ou le dimanche matin.
Parfois, nous recevons de belles récompenses et cela sera peut-être pour vous un jour…

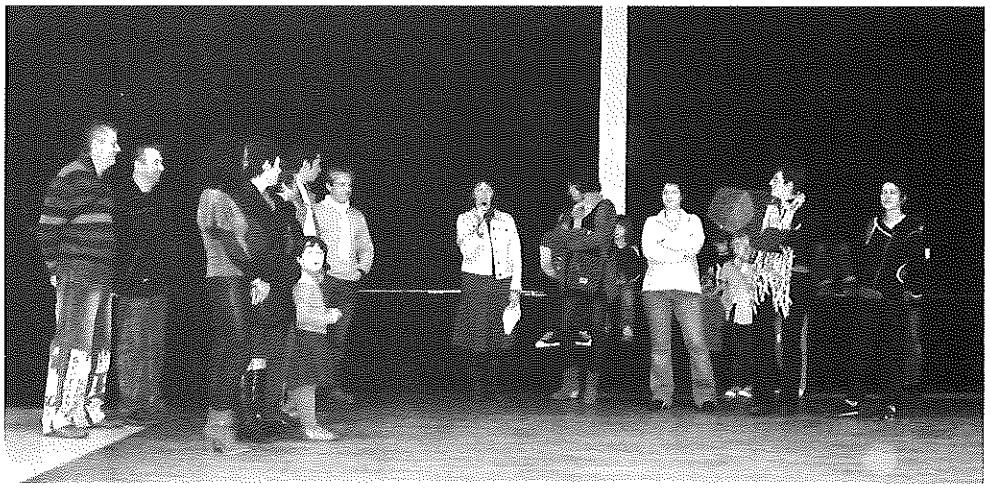
Remise des trophées du « tête à tête » 2010. Lauréats : Yveline et James

La section vous présente ses Meilleurs Voeux pour l'année 2011

FIESTA LOCA

Une nouvelle association est née à Bussac sur Charente « **Fiesta loca** »
Association loi 1901 à but non lucratif, elle est composée d'une équipe joyeuse et dynamique, ayant pour objectif de vous proposer un complément d'animations dans votre commune. Bien sûr, nous avons déjà quelques idées comme des repas à thème, des voyages organisés, une élection de miss Bussac sur Charente, mais ce ne sont pour l'instant que des projets.
Nous sommes à votre écoute pour toutes nouvelles suggestions, mais aussi si l'aventure de vous joindre à nous vous fait envie, il ne faut pas hésiter, nous vous accueillerons avec grand plaisir.
Contact 06/61/52/74/90 ou 05/46/74/33/88
Fiesta loca a pu prendre son envol grâce à des dons venus de commerçants, artisans ou particuliers de Bussac sur charente mais aussi des alentours. Cela aurait été beaucoup plus difficile sans eux, et pour cela, nous les remercions très chaleureusement, d'ailleurs vous retrouverez les coordonnées de ces membres bienfaiteurs affichés à chacune de nos manifestations.
Encore merci à eux.

Pot d'inauguration



Celui-ci a eu lieu le 05 novembre 2010 où nous avons eu le plaisir de recevoir beaucoup de personnes.
Toute l'équipe de Fiesta loca s'est donnée à 200 % pour apporter sa contribution à la réussite de cette soirée.
Nous avons pu présenter notre association aux Bussacais et Bussacaises présents ce soir là, d'ailleurs quelques personnes, à qui nos projets ont plu, sont venues se joindre à nous, nous sommes très heureux d'accueillir ces nouveaux membres (nous sommes aujourd'hui au nombre de 29 membres).
L'ambiance était conviviale et fort chaleureuse, tout le monde à pu apprécier les différentes préparations que chacun d'entre nous avait confectionnées, et ce autour du verre de l'amitié.

La bouse aux jouets

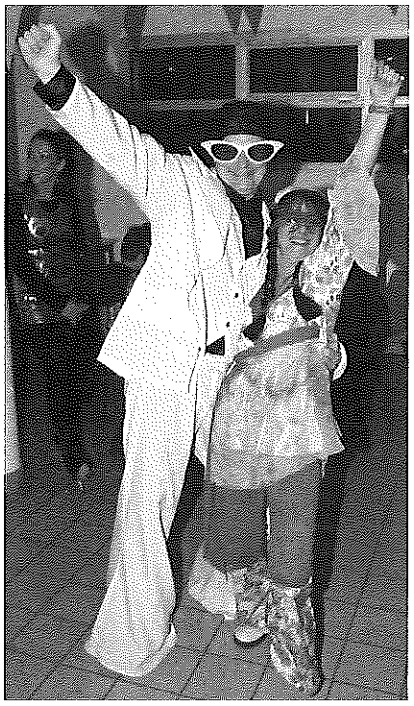


Celle-ci s'est déroulée le 21 novembre 2010
C'est dans une salle comble que les exposants ont pu tout au long de la journée, vendre des jouets, jeux de sociétés, vidéo, poupées, etc....
Beaucoup de visiteurs sont repartis, les bras chargés de cadeaux à mettre sous le sapin.

Buvette et restauration étaient prévues, ainsi que des gâteaux et crêpes qui ont ravis les papilles.
Très belle journée !!!

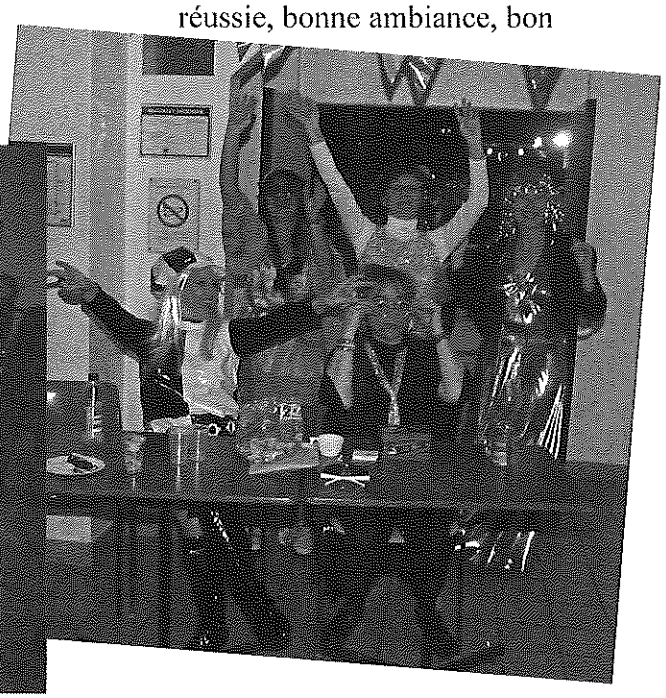


Le bal DISCO



Celui-ci a eu lieu le 04 décembre 2010
Une ambiance de folie !!! À faire pâlir d'envie ceux et celles qui n'ont pu venir nous rejoindre.
Nous n'étions pas moins de 150 personnes à revivre ces moments inoubliables des années 80.
Nous avons proposé une boisson gratuite à chaque personne venant déguisée sur le thème de la soirée, et nous devons l'avouer la formule a plus que fonctionné.
Nous avons eu l'honneur de recevoir John Travolta et Janis Joplin, des déguisements plus beaux les uns que les autres.
Une soirée vraiment réussie, bonne ambiance, bon déroulement, bref superbe !!!





L'arrivé du père noël

Le père noël est venu nous rendre visite à Bussac sur Charente le 19 décembre 2010 à 14h30
Les enfants attendaient avec impatience devant la salle des fêtes de la commune, quand tout à coup, nous avons eu la surprise de voir arriver le père noël dans sa calèche tirée par deux chevaux (prêtés et convoyés par Mr et Mme Audoux que nous remercions chaleureusement)



Quelle joie dans les yeux des enfants, il était chargé de bonbons…
Nous l'avons suivi dans les rues de Bussac, puis nous sommes revenus à la salle des fêtes où nous avons offert à tous les enfants un chocolat chaud et du gâteau, de plus, le père noël avait aussi prévu des petits jouets. Quel bonheur !!!
Une séance photo a eu lieu sur les genoux du père noël,
et chaque enfant en a profité pour glisser sa liste à ce dernier.
Merci père noël pour cette journée et ces instants inoubliables.





Notre prochaine manifestation aura lieu **le 29 janvier 2011**

Nous vous proposons une soirée paella à la salle des fêtes de Bussac sur Charente
A partir de 20h00 avec animation musicale
Ambiance assurée !!!
Tarif adulte : 15 euros Enfant de moins de 12 ans : 7,50 euros
Vous recevrez les tracts dans vos boites aux lettres
Réservation obligatoire au 06/61/52/74/90
ou 05/46/74/33/88

Venez nombreux

Toute l'équipe de Fiesta loca vous souhaite une très bonne année 2011 et vous dit à très bientôt

INFIRMIERE

Marilyne VIEUILLE
44 Chemin des Chagnauds
05 46 93 07 74

L'AS DU CARREAU
Artisan Carreleur

Neuf et rénovation carrelage sol et murs. Faïence, mosaïque, petite maçonnerie
06 12 63 14 19
06 14 15 62 34

MACONNERIE - RENOVATION

Yvon PEROCHAIN
16 Chem de la Mare de l'Abbaye
05 46 93 13 10
06 68 29 77 14

MASSEUR KINESITHERAPEUTE

Stéphane PROUTEAU
286 Route du Val de Charente
(avec espace balnéothérapie)
05 46 90 73 89

MENAUD Christian

Toutes transactions immobilières
05 46 97 75 24
05 46 93 55 25
06 75 75 72 56

MEUBLES ANCIENS

M. COUTIN Laurent
Achat et Vente Meubles anciens
(Buffets, bonnetières...)
11 Chemin des Chagnauds
06 72 96 23 67

MISTER PILES.fr
Distributeur Spécialisé

EURL Jean BARBOT
06 19 28 64 16
Fax 05 46 93 21 72
misterpiles@orange.fr

M.O JARDIN

Tontes, tailles, plantations, débroussaillages, désherbages
06 72 94 49 94

MULTI - SERVICES

François TEXIER
Aménagement, rénovation, réparation
23 B Chemin des Guilloteaux
06 99 43 57 16

M.S.M
MOREAU SERVICES MULTIPLES

Entretien Int/Ext, petite maçonnerie, carrelage, peinture, placo, nettoyage toitures, façades, jardins...
05 46 97 88 15 ou 06 63 45 50 74

PLOMBERIE - CHAUFFAGE
COUVERTURE - ZINGUERIE

Frédéric GELICUS
ARTISAN-DEPANNEUR
Les Mailleaux
05 46 74 50 65

PONEY CLUB
"Le Fer à Cheval"

Cours, stages, promenades
8 chemin des Motillons
05 46 93 44 37
06 09 39 58 65

SCIERIE BRUNETEAU

Vente de bois de charpente
Sciage à l'heure
150 Route de Beauchail
06 63 27 99 22
05 46 93 43 98

TERRASSEMENT
ASSAINISSEMENT - DEMOLITION

L.T.C.M
Traitement de tous travaux
Aménagement de terrain
84 Chemin de la Rétorie
06 23 26 02 15

VIVAL
Alimentation Tabac Presse...

Sophie et Frédo COURBARON
Ouvert 7h30/14h00 et 15h30/19h30 sauf mercredi
Dimanche et jours fériés 8h/13h
05 46 92 56 16


École Gustave Courbet













